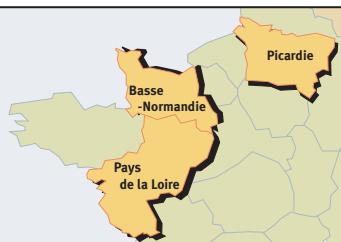




RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine



FICHE PENSION N°2



CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME

Ils sont de plus en plus nombreux à proposer des formules d'hébergement variées, pour chevaux de propriétaires.

C'est un système de pensions qui repose sur la prise en charge de l'alimentation, la surveillance et le logement du cheval. Parfois des infrastructures spécifiques (carrière, manège) sont mises à la disposition des propriétaires.

Cela leur permet éventuellement de travailler leurs chevaux sur place. C'est une activité de complément dont la gamme de prestations est relativement large.

Hébergement mixte (pré et/ou box)

Atelier de pension
hébergement
pour 10 chevaux

Cheval au travail Reproduction

0,75 à 1 ha
par cheval

0,3 à 0,5
UMO

Hébergement au pré à l'année

Cheval en retraite Convalescence



CONSEIL DES CHEVAUX
DE BASSE-NORMANDIE



Fonds Éperon



Conduite technique

PROFIL DES ÉLEVEURS

La pension hébergement, activité de diversification souvent rencontrée dans les structures équines, est parfois également une activité secondaire pour des salariés d'autres domaines, avant tout passionnés de chevaux.

Ces "éleveurs" prestataires ont tous une bonne connaissance du cheval, sans nécessairement être cavaliers. Dans ce type d'activité, il est préférable d'avoir des compétences d'éleveur plutôt que de pratiquant.



TAILLE/EFFECTIFS

Dans tous les ateliers observés, le nombre de chevaux se situe entre 8 et 12. Au-delà de la dizaine de chevaux manipulés quotidiennement, le temps de travail devient plus important et l'activité ne peut plus être considérée comme secondaire.

La pratique dominante est celle de la **pension mixte** associant pré et box. Cependant, la formule de la **pension 100 % pré** à l'année, avec systématiquement un abri léger de type appentis couvert, est fréquente. Dans la formule mixte, le box permet de rentrer les chevaux en hiver, et éventuellement en été lorsque les conditions climatiques sont trop dégradées.

Certaines pensions ne proposent pas de pâture mais des paddocks ou parcours extérieurs. Dans ce cas, les chevaux sont affouragés toute l'année.

La mise au pré présente l'avantage de réduire les coûts alimentaires, en valorisant des pâtures et en réduisant considérablement le temps de travail. Lorsque les animaux disposent de box, les abris au pré sont rares, le retour au box étant la réponse aux mauvaises conditions climatiques.

Les pensions "retraites" sont quasi systématiquement au pré toute l'année, avec des visites plutôt rares des propriétaires à leurs chevaux.

L'activité est globalement stable, avec des temps de présence de chevaux généralement supérieurs à un an. Cette stabilité est encore plus forte pour les pensions retraite. Les éleveurs enquêtés n'ont, en moyenne, que 10% de renouvellement de leur effectif par an.



CLIENTÈLE

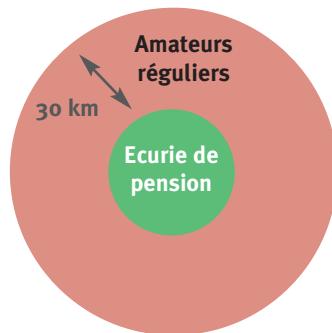
Lorsqu'ils sont amateurs réguliers, adeptes des concours, les clients recherchent des pensions avec des infrastructures permettant le travail de leur cheval sur place.

Ces propriétaires n'ont, en général, qu'un seul cheval en pension et sont susceptibles de changer plus souvent de lieu de pension, voire même de cheval, selon l'évolution de la carrière de celui-ci et de leurs propres performances.

Les amateurs moins passionnés par la compétition sont moins exigeants, mais se révèlent également assez intéressés par les équipements de travail du cheval ou par un environnement propice à la balade ou à la randonnée.

La clientèle est plus facile à trouver lorsque les infrastructures sont présentes (box, carrière, rond de longe).

**Amateurs occasionnels
et propriétaires de chevaux
à la retraite...**



Les équipements se révèlent très incitatifs pour des propriétaires qui souhaitent travailler leurs chevaux. La possibilité de pratiquer sur place les incite à monter plus régulièrement et à progresser en performances, voire à remplacer leurs chevaux plus fréquemment.

Cette clientèle d'amateurs réguliers est généralement proche du lieu de pension (<30 km).

Les animaux mis en retraite sont plutôt détenus par des propriétaires éloignés qui visitent moins souvent leurs chevaux. Moins exigeants sur les équipements disponibles, ils sont plus attentifs aux tarifs.



SURFACES

En règle générale, la surface attribuée au cheval au pré toute l'année est de 1 hectare, ce qui permet son autonomie en foin. Cette surface est un peu plus faible pour les pensions mixtes (pré/box) pour lesquelles les chevaux sont sortis au pré de début avril à la mi novembre (environ 70-75 ares dans ce cas).

Les chevaux en retraite sont généralement conduits en pâturage libre, par lots de 3 à 5 chevaux, avec un complément de foin l'hiver.

Pour les chevaux travaillés, en pension mixte pré-box, les animaux sont conduits par lots de 2 à 3, en pâturage tournant au printemps, et sur de plus petites parcelles.

Les surfaces consacrées à l'activité de pension sont des prairies naturelles conduites de manière économique. L'entretien de base y est pratiqué par broyage et hersage (2 fois par an). La fertilisation NPK et les apports de chaux sont réalisés de manière plus régulière chez les agriculteurs.

APPROCHE DU COÛT D'ENTRETIEN DES PRAIRIES, HORS RECOLTES (août 2008)

- **Rendement moyen :** 5 à 6 t MS/ha/an
- **Broyage :** 2 fois par an, soit 35 €/ha/an
- **Hersage :** 2 fois par an, soit 20 €/ha/an
- **Chaulage :** tous les 2-3ans : 40 €/ha/an
- **Entretien des clôtures :** 30 €/ha/an
- **Fertilisation :** 30 N-50 P-80 K
tous les 2 à 3 ans : 60 €/ha/an

TOTAL PRAIRIES : 185 €/ha/an

Sources : C. Savary,
Chambre d'agriculture de la Manche

INFRASTRUCTURES

Toutes les structures de pensions disposent d'au moins 1 ou 2 box pour les chevaux à problèmes, qui nécessitent un isolement, des soins particuliers ou pour un poulinage.

Les box (3m x 3m) ou (3m x 4m) sont fréquemment aménagés dans d'anciens bâtiments agricoles (grange, stabulation, hangar de stockage). Le coût de construction est généralement limité aux matériaux, la réalisation étant prise en charge par l'éleveur lui-même. Ces ateliers ont tendance à se développer progressivement à partir du premier cheval en pension. Le nombre de box est finalement déterminé par la place qu'offre la structure, la disponibilité du prestataire et la demande de la clientèle.

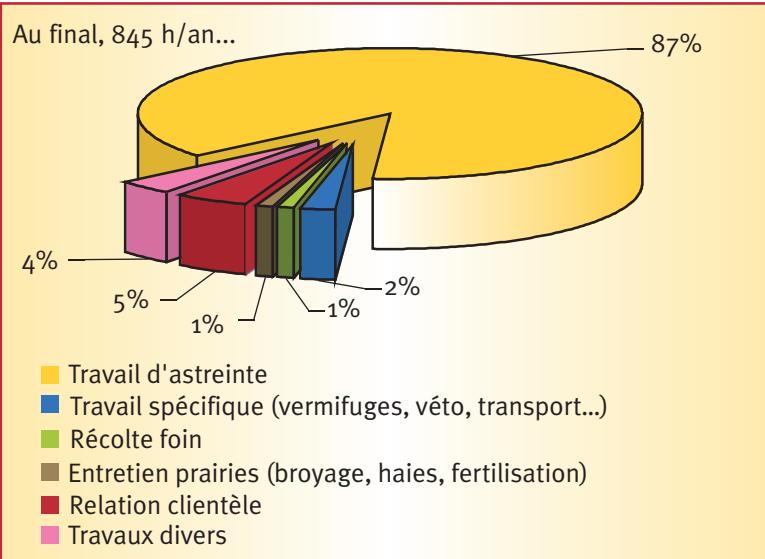
Dans le cas d'un aménagement de bâtiments existants, le coût est d'environ 1000 € par box avec une large part d'auto construction (murs, porte, adduction d'eau et EDF).

Les prestataires qui visent la clientèle d'amateurs réguliers proposent fréquemment une carrière "économique" ou/et un rond de longe.

Si possible, la structure doit disposer d'un environnement favorable à la pratique équestre (bois, chemins de randonnées, herbes, littoral, etc.).



Bilan travail



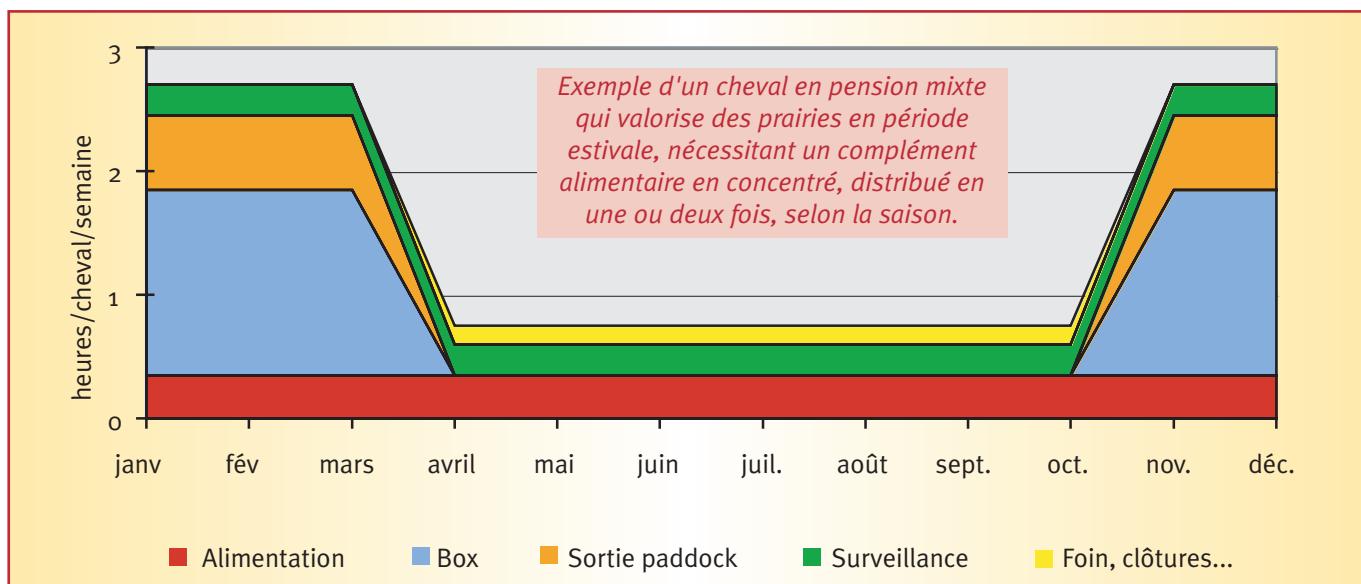
Dans les élevages observés qui ont une dizaine de chevaux en pension, la charge de travail se situe à 4 heures par jour en hiver, lorsque les chevaux sont au box. Ce temps correspond à une limite que se fixent les éleveurs pour conserver le caractère secondaire de l'activité sans concurrencer l'activité principale.

Le travail hivernal du matin se compose de l'alimentation des chevaux (20 mn), de la mise au paddock (20 à 30 mn), du curage des box (15 mn/box) et de la surveillance des animaux en extérieur. Le soir, la rentrée des chevaux se complète d'une nouvelle distribution d'aliment. Le temps consacré à la sortie et la rentrée des chevaux peut doubler

avec la manipulation des couvertures d'extérieur ou de box, ou lorsque les chevaux nécessitent des équipements au pré (protections).

Lorsque les chevaux sont au pré, le temps de travail est d'environ une heure par jour, essentiellement lié à l'alimentation, l'entretien des paddocks, la surveillance des chevaux, ainsi que la récolte du foin.

A ces temps de travaux, il faut ajouter une disponibilité minimale pour dialoguer avec les propriétaires (au moins 100 heures par an, soit 2 heures par semaine).



Alimentation et gestion sanitaire

ALIMENTATION

L'alimentation est généralement simplifiée, avec un granulé basique et un mélange (orge/avoine) dont le coût est inclus dans la pension. La ration de base est composée de foin en hiver et d'un ou deux concentrés. En été, l'herbe est le fourrage de base, avec un concentré pour les chevaux

Ration type pour un cheval monté par son propriétaire 1 à 2 fois par semaine

	Période hivernale	Période estivale
Pâture	appoint	7 kg MS/j
Foin	6 kg MS/j	appoint
Concentré de base	1,2 kg/j	-
Orge/avoine	2 kg/j	2 kg/j

travaillés et du foin en appoint.

Certains propriétaires ont des exigences particulières et font distribuer par l'éleveur un aliment qu'ils fournissent.



LITIÈRE

Sauf en cas d'interventions spécifiques (accidents, maladie, etc...) nécessitant une immobilisation de l'animal, les chevaux ne sont jamais rentrés. Le besoin de paille est donc très limité : 2,5 t de paille sont nécessaires pour l'année.

GESTION SANITAIRE

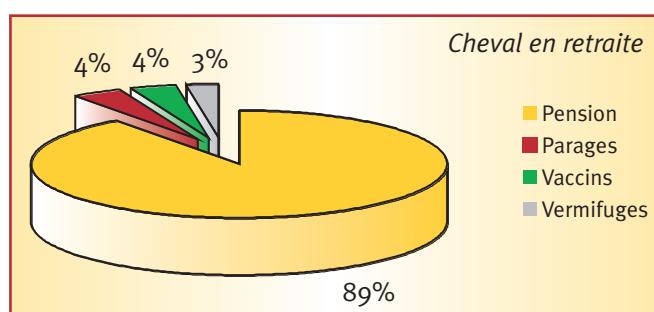
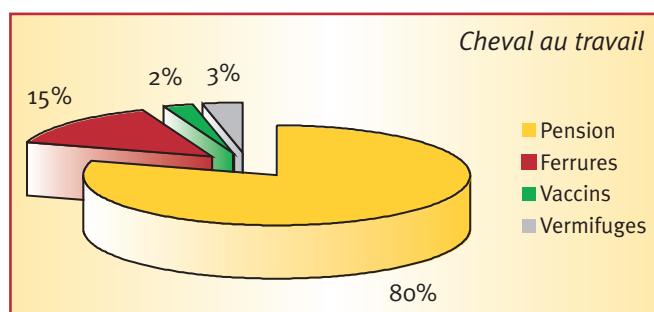
Les coûts sanitaires ne sont pas intégrés dans le tarif de la pension. Lorsqu'il y a nécessité d'intervention du vétérinaire, c'est le propriétaire qui prend la décision, sur conseil du prestataire. La charge de l'intervention et des produits vétérinaires est alors supportée directement par le propriétaire.

De la même manière, les vaccins et vermifuges sont facturés au propriétaire, en plus du coût de pension. Selon les cas, ils sont réalisés par l'éleveur, le propriétaire ou le vétérinaire.

En général, les traitements sont réduits au minimum pour les chevaux en retraite, soit le plus souvent un vaccin et 2 vermifuges, contre 3 à 4 vermifuges pour les chevaux travaillés par leurs propriétaires.

Il convient d'ajouter à ces montants, les éventuels frais vétérinaires en cas de blessures ou de maladies.

Budget global annuel pour le propriétaire



Des coûts supplémentaires supportés par le propriétaire

	Cheval au travail	Coût annuel	Cheval en retraite	Coût annuel
Vaccination	grippe, tétonos	60 €	grippe, tétonos	60 €
Vermifuges	4/an à 20 €	80 €	2/an à 20 €	40 €
Parages	-		2/an à 30 €	60 €
Ferrures	5/an à 70 €	350 €	-	
Total (propriétaire)	490 €		160 €	

Repères économiques

TARIFS DES PENSIONS POUR UNE ACTIVITÉ COMPLEMENTAIRE

Pour les pensions mixtes pré/box, le prix de pension se situe, selon les régions étudiées, de 180 à 300 € TTC/cheval/mois.
 Pour les pensions au pré toute l'année, le tarif varie de 80 à 150 € TTC/cheval/mois.

Le prix varie selon le type de pension (pré 100 % ou mixte pré-box), le niveau des infrastructures (présence d'un manège et/ou d'une carrière), le niveau de complémentation alimentaire (type et coût des concentrés), la qualité des prairies (valeur du pâturage et qualité des clôtures), la localisation géographique (proximité urbaine et concurrence), la place de l'activité dans l'économie de l'exploitation (principale ou secondaire au titre d'une diversification).

	Total/cheval/an	Total/cheval/mois
Produit		
Pension mixte (pré/box)	2 160 à 3 600 €	180 à 300
Total produits	2 160 à 3 600 €	180 à 300 €
Charges		
Foin	54 €	4,5 €
Granulé	130 €	11 €
Orge avoine	180 €	15 €
Paille (2,5 t/cheval/an)	175 €	14,5 €
Fermage (1 ha/cheval)	120 €	10 €
Entretien prairies (1 ha)	185 €	15,5 €
EDF, eau..	60 €	5 €
Assurances	150 €	12,5 €
Total charges	1 055 €	88 €
MARGE D'ACTIVITE	1 105 à 2 545 €	92 à 212 €

La marge d'activité calculée correspond à un cheval en pension mixte (pré/box), valorisant 1 ha de prairie naturelle. Le foin consommé (environ 1300 kg) est produit sur place à moindre frais. Ce résultat partiel ne prend pas en compte toutes les charges de structure, notamment les charges sociales, la mécanisation, les bâtiments, les amortissements et les frais financiers... qui sont globalisés dans le cas d'ateliers multiples.

115 € de marge mensuelle par cheval, pour une pension de 200 €/cheval/mois

